

	<b>CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026</b>	
	<b>DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2026-07</b>	
	Nature de l'acte : <b>5.1 - Élection exécutif</b>	Conseillers municipaux En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11

Le 20 mars à 19h45, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des récentes élections municipales du 15 mars 2026, se sont réunis, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. CAPELLI Jean Claude, le plus âgé des membres du conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant en date du 16 mars 2026

**Étaient présents :** COURTOIS Pascal, MATHIEU ZAKI Maryline, MATHIEU Christophe, FISCHER Julie, CAMPION Yves, PANSARD Aline, CAPELLI Jean Claude, LAHO Andréa, BILLET Mathias, PONCET Océane, MORICEAU Daniel formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de onze membres.

Madame PANSARD Aline a été désignée comme secrétaire de séance.

### 03 – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Election des adjoints au Maire

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

#### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Nombre de bulletins : 11 (onze)

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0 (zéro)

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11 (onze)

Majorité absolue : 6 (six)

#### **Ont obtenu :**

- Madame MATHIEU ZAKI Maryline : 10 (dix) voix
- Madame FISCHER Julie : 1 (une) voix

Madame MATHIEU ZAKI Maryline, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée première adjointe au Maire.

Les signatures suivent au registre

Le Maire,



Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

5.1 - Élection exécutif

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 23/03/2026
- Affichée le 23/03/2026
- Certifiée exécutoire le 23/03/2026.

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Pascal Courtois", is written over the printed name.

Pascal COURTOIS

**Acte à classer**

DEL2026-07

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-03-23T17-33-38.00 ( MI268517004 )

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20260320-DEL2026-07-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Date de décision : 20/03/2026



Nature de l'acte : Délibération


Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.1. Election executif

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2026-07-élection des adjoints au Maire.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[PJ-DEL 2026-07-PV élection du maire e...  
feuille de  
proclamation.PDF](#) Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation  
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

[PJ-DEL 2026-07-Tableau  
du conseil municipal.PDF](#) Type PJ : 21\_RP - Rapport de présentation  
 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/03/26 à 17:33

Par **COURTOIS Pascal**

Transmis

Date 23/03/26 à 17:33

Par **COURTOIS Pascal**

Accusé de réception

Date 23/03/26 à 17:38

